

Cette page peut être consultée en ligne à l'adresse <https://racingstub.com/articles/468-l-affaire-garay>

L'affaire Garay

☆☆☆☆ (0 note) 📅 22/03/2005 16:04 📍 Au jour le jour 🌐 Lu 3.468 fois 👤 Par jphilou 🗨️ 0 comm.

Vestige de l'ère McCormack, l'affaire Garay qui a opposé le Racing et Nancy pendant plusieurs mois a connu de nombreux rebondissements. Aujourd'hui, c'est de l'histoire ancienne (ou presque). Retour sur les faits...

Juin 1999

Le RCS est sous le contrôle du groupe IMG McCormack. C'est à ce moment là que signe pour un montant avoisinant les 21 millions de francs, un jeune Argentin de 24 ans inconnu en Europe : [Diego Hector Garay](#) 🇪🇵. Claude Leroy, le manager général de l'époque, qui le suit incognito depuis de longs mois, dira de lui « *C'est un meneur de jeu au talent exceptionnel, un créateur capable d'accélération foudroyantes qui se trouve aux portes de l'équipe nationale* » ou encore « *il est meilleur que Gallardo* » (alors que Marcelo Gallardo est en train de faire des merveilles du côté de l'AS Monaco). Cette dernière déclaration restera gravée dans la mémoire collective... Les mois qui suivent laisseront le Racing et ses supporters sur leur faim. Capable pourtant du meilleur, comme son doublé contre Monaco en 8ème de finale de la Coupe de Ligue, il marquera en tout 4 buts en championnat pour 1212 minutes de jeu en 22 matchs, il est aussi capable du pire comme ses nombreuses prestations fantomatiques. En dépit d'indéniables qualités techniques, il ne réussira jamais à s'intégrer véritablement du fait d'une timidité à toute épreuve.

26 Mai 2000

Le Racing rentre de dix jours de tournée en Malaisie. Les joueurs et leur encadrement présentent leurs papiers à la douane allemande. Tous sont autorisés à rejoindre le bus qui doit les ramener à Strasbourg en fin de matinée pour leur départ immédiat en vacances. Sauf un : [Diego Hector Garay](#) 🇪🇵. Les douaniers allemands se montrent sceptiques sur la validité du passeport de l'Italo-Argentin (c'est cette double nationalité qui lui a permis de rejoindre un Racing déjà bien fourni en joueurs extra-communautaires) et le passent dans un détecteur, le verdict est sans appel : c'est un faux, tout le monde rentre sauf Garay et Le Roy qui rentreront dans la soirée. Après ses vacances, Diego Garay reviendra pour la préparation d'avant-saison, mais le 9 août, il est prêté au Talleres Cordoba, pendant plus d'un an le black-out est total...

Ce n'est que le 17 novembre qu'est révélé ce qu'on appellera « L'affaire des faux passeports », qui éclaboussera entre autres St-Etienne (Alex, Levitsky) Metz (Mondragon) et Monaco (Contreras) ainsi que des clubs italiens et portugais. S'en suivra une pagaille monstre dans le football français, points retirés, points accordés en compensation, point redonnés, point re-retirés... et pendant ce temps là, le Racing file droit en D2 malgré un superbe parcours en coupe de France avec l'apothéose au Stade France contre Amiens. Finalement le statu quo sera prononcé le 23 juin 2001 par le Conseil d'Etat, Strasbourg, St-Etienne et Toulouse seront relégués à l'issue de la saison 2000-2001.

Nancy contre attaque

Tout est fini croit-on, mais Nancy n'abdique pas pour autant. Le club lorrain relégué à l'issue de l'exercice précédant à la différence de but, a porté plainte par la suite et réclame toujours au Racing 40 millions de francs de dommages pour manque à gagner de droits TV, l'affaire tombe dans l'oubli, sauf pour M. Rousselot le président nancéen, qui ne lâchera jamais le morceau.

Finalement le 15 novembre 2004, bien que débouté par plusieurs juridictions, Nancy obtient gain de cause : le Racing est condamné par le tribunal de commerce de Nancy à verser 2,1 M€ dont 1,3 à payer de suite. Le club alsacien réagit immédiatement en interjetant un appel qui sera étudié à une date encore non fixée. Il a aussi demandé un sursis à exécution, requête mise en délibéré au 6 janvier. Malgré les usages constants qui veulent que l'exécution ne soit pas demandée avant le délibéré sur le sursis à exécution, le président nancéen décide de passer à l'offensive en mandatant un commissaire de police, deux huissiers et deux secrétaires pour dresser l'inventaire du mobilier à la Meinau. Une démarche spectaculaire consécutive à deux autres : la saisie des comptes bancaires du RCS (le Racing avait pris la précaution de les vider au préalable) et une visite de ces mêmes huissiers chez les partenaires du club bas-rhinois pour les informer que leurs apports éventuels seraient immédiatement confisqués. Cette mesure fera crier au scandale le président alsacien.

Un mois plus tard, le 19 décembre, le Racing a décidé de reprendre les négociations en vue d'un règlement amiable de l'affaire Garay, il semble qu'on se dirige vers un accord qui pourrait prévoir l'étalement de la dette. En échange, Nancy a renoncé à saisir la recette du match de la veille : Strasbourg-Rennes. Ces négociations porteront leurs fruits, car le 19 février 2005 les deux clubs trouvent un accord pour mettre un terme aux procédures : le Racing et IMG/Mc Cormack verseront 1.4M€ au total, divisé à part égale entre les deux entités.

Après des années de procédures, l'affaire Garay est enfin enterrée. Elle constituera un des derniers vestiges de l'époque IMG dont le Racing a tant souffert mais dont il semble enfin sortir.

